

AFFAIRE N° 13. - Acquisition d'une parcelle de terrain de 173 m2, appartenant à Madame Noëla VITRY.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité envisage l'acquisition d'une parcelle de terrain de 173 m2, située rue de l'Est, appartenant à Madame Noëla VITRY.

La situation de cet immeuble dans une zone réservée à l'aménagement d'espaces verts suivant les prescriptions du Plan d'Urbanisme Directeur de la Ville de Saint-Denis a motivé la proposition de vente pour le prix de 2 600 000 Frs CFA.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de m'autoriser à diligenter la procédure d'acquisition de cet immeuble pour le prix de : DEUX MILLIONS SIX CENT MILLE Frs CFA.

La dépense sera prélevée sur l'emprunt contracté auprès de la C.A.E.C.L. pour l'achat de terrains.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

M.
Saint-Denis, le 08 Mars 1976
Bon à l'effet
Le Secrétaire Général
Signature: S. H. H. H.
Bon copie certifiée conforme
Le Directeur des Affaires Financières
M. Rosier